



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
Département de l'Isère
Canton de Grenoble 2
Arrondissement de Grenoble

Convocation du 26 janvier 2021

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Conseil municipal de la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

Séance du 01 février 2021 **Délibération 2021-10**

Le premier février deux mille vingt et un à 19 h 00, le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux s'est réuni à huis clos à la Maison des Moais – 47 Avenue Général Leclerc – 38950 Saint-Martin-le-Vinoux, sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain LAVAL.

Présent(e)s : Sylvain LAVAL, Virginie LOPEZ, Mounir BOUALITA, Stéphanie COLPIN, Frédéric CALVO Mireille PERINEL, Morgan BOUCHET, Anahide MARDIROSSIAN, René VIAL, Hervé POTHIER-DENIS, Angèle ABBATTISTA, Christian REY, David MARTORANA, Murielle MARSEILLE, Cécile BENECH, Marie-Anne LENOBLE, Alexandra COUTURIER, Marc DOZIER, Nawel BEGHIDJA, Vincent GOSSE, Yanice ZIDOUN, Mariane OBEID, Christian GROS, Florian BERNHEIM

Procuration : Norbert COLLIAT donne procuration à Hervé POTHIER-DENIS, Sophie BEKKAL donne procuration à Anahide MARDIROSSIAN, Pierre HEINRICH donne procuration à Mariane OBEID, Fatima KRAIM donne procuration à Christian GROS, Anne TOURMEN donne procuration à Florian BERNHEIM

Absent(e)s :

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Marc DOZIER a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Rapporteur : **Virginie LOPEZ**

Objet : **AMENAGEMENT – MARCHES PUBLICS – Autorisation donnée au Maire de signer les avenants aux marchés de travaux de réhabilitation et d'extension de l'équipement de Lachal.**

Le rapporteur rappelle la délibération 2019-49 par laquelle le Conseil municipal a choisi les entreprises pour les travaux de réhabilitation et l'extension de l'ancienne école de Lachal en accueil de loisirs.

Le montant total initial de ces marchés comportant 10 lots s'élève à 1 179 421,75 € HT. Le rapporteur présente la liste des avenants aux marchés publics de travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancienne école de Lachal en accueil de loisirs :

- Lot 8 Plomberie, ventilation, sanitaire, entreprise ODDOS : travaux supplémentaires de fourniture et pose d'un registre et d'un ensemble de régulation sur l'installation de compensation de l'office, d'un pot à boues sur la chaudière ; travaux de modification sur l'installation de ventilation afin d'en simplifier la maintenance
Montant de l'avenant n°5 : 7 187 € H.T.
Nouveau montant du marché : 132 621,55 € H.T. soit 159 145,86 € T.T.C. (+10,78%)

Le rapporteur entendu,
Le Conseil Municipal de Saint-Martin-le-Vinoux,
Après en avoir délibéré,

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant du lot 8 des travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancienne école de Lachal en accueil de loisirs avec les entreprises ci-avant et pour les montants précités,

- AUTORISE son représentant, à entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

VOTE : POUR : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
le 2 février 2021

Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt à la préfecture et sa publication

Le Maire,
Sylvain LAVAL.

